



Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn)

Liste des Délibérations du Conseil municipal

Mardi 07 Mars 2023 à 18h30

Salle Georges SPENALE - 81370 Saint-Sulpice-la-Pointe

L'an deux mil vingt-trois, le sept mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Saint-Sulpice-la-Pointe, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Raphaël BERNARDIN, Maire.

Monsieur Stéphane BERGONNIER a été désigné secrétaire de séance.

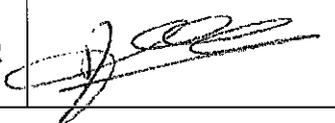
Nombre de membres afférents au conseil municipal	29	Date de convocation : 01 mars 2023
Nombre de présents	21	
Nombre de pouvoirs	6	
Suffrages exprimés	28	

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE DU 07 MARS 2023		
Numéro de délibération	Objet	Vote
/	Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 14 décembre 2022.	Pris Acte
CADRE DE VIE		
DL-230307-011	Modification du Marché de plein vent.	Unanimité
SOLIDARITÉ		
DL-230307-012	Don au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO) pour l'aide aux victimes des séismes en Turquie et en Syrie.	Unanimité
EDUCATION / JEUNESSE		
DL-230307-013	Cantine : renouvellement du dispositif de tarification sociale.	Unanimité
DL-230307-014	Communauté de communes Tarn-Agout (CCTA) : Convention Territoriale Globale (CTG).	Unanimité
SPORTS / CULTURE		
DL-230307-015	Piscine municipale : Convention type de résidence d'artistes.	Unanimité (24 pour et 4 abstentions)
URBANISME ET AMÉNAGEMENT		
DL-230307-016	Convention de mise à disposition de terrains entre la Société d'Aménagement Foncier et Etablissement Rural d'Occitanie (SAFER) et la Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe – parcelles E0258 et E2386 secteur En Barthet.	Unanimité
RESSOURCES HUMAINES		
DL-230307-017	Forfait Mobilités Durables.	Unanimité
MARCHÉS PUBLICS		
DL-230307-018	Convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe et la Communauté de Communes Tarn-Agout (CCTA) pour la fourniture de repas et collations pour les restaurations scolaires, périscolaires, extra-scolaires et pour la fourniture du pain.	Unanimité
FINANCES		
DL-230307-019	Convention entre la Communauté de Communes Tarn-Agout (CCTA) et la Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe : modalités administratives et financières des opérations d'investissement entrant dans le programme ACTEE 2- SEQUOIA.	Unanimité
DL-230307-020	Corrections sur exercices antérieurs – rattrapage d'amortissement : délibération de principe.	Unanimité
DL-230307-021	Compte de gestion 2022 – Budget principal Commune.	Unanimité
DL-230307-022	Compte administratif 2022 – Budget principal Commune.	Majorité (24 pour et 4 contre)
DL-230307-023	Compte de gestion 2022 – Budget annexe Assainissement.	Unanimité
DL-230307-024	Compte administratif 2022 – Budget annexe Assainissement.	Unanimité
DL-230307-025	Compte de gestion 2022 – Budget annexe Transport Urbain.	Unanimité
DL-230307-026	Compte administratif 2022 – Budget annexe Transport Urbain.	Unanimité
DL-230307-027	Compte de gestion 2022 – Budget annexe Lotissement Montauty.	Unanimité
DL-230307-028	Compte administratif 2022 – Budget annexe Lotissement Montauty.	Unanimité
DL-230307-029	Débat d'Orientations Budgétaires 2023.	Pris acte
/	Compte-rendu des délégations du Conseil au Maire.	Pris Acte

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 07 MARS 2023

PAGE DE SIGNATURES

du MAIRE ET DU SECRETAIRE DE SEANCE à 18 H 30

Raphaël BERNARDIN		Stéphane BERGONNIER	
-------------------	---	---------------------	---